

Informations réforme du lycée.

La réforme du lycée sera mise en place dès la rentrée de septembre 2019 avec des classes de seconde et de première modifiées. Cette réforme concerne les élèves qui entreront en classe de première l'année prochaine pour la session 2021.

Télécharger (PDF, 593KB)

Vous retrouvez à travers cette pièce jointe, les informations concernant la réforme du BAC 2021 avec les épreuves et les coefficients du bac général.

Télécharger (PDF, 358KB)

POUR LES SECONDES

Les options :

- **Les options générales proposées à Cerny :**
Latin ; LVC (Allemand ou espagnol) et EPS pour **3h par semaine**. Un atelier "Cinéma et Théâtre" (mais non sous forme d'option) sera également proposé pour **3h par semaine**.
- **Les options technologiques proposées à Cerny :**
Management et gestion ; SI Sciences de l'ingénieur ; CIT création et innovation technologique **pour 1h30 par semaine**. → Il n'y a aucune obligation à choisir une option, une option est totalement facultative, cela ne conditionne en rien la poursuite d'études. L'élève ne peut choisir que **2 options maximum**, une générale et une technologique. Il faut vouloir fournir du travail supplémentaire.

Les volumes horaires pour le programme de seconde seront bientôt communiqués aux familles ainsi qu'aux élèves.